

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2009

L'an deux mille neuf, le treize mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, Maire.

Etaient présents : Messieurs BLEUZEN Jean-Claude, VERROLLES Christian, HAUTEKIET Gilbert, MATTLE Michel, ANDRIEU Luc, CROCHET Cédric, MOREAU Alain, Jérôme ODINET, Mesdames BARRE Claudine, PICAULT Isabelle, LECOMTE Catherine, ALEXANDRE Estelle, CHOUBRAC Claudine, COBO Evelyne  
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Monsieur Jacques DUVAL ayant donné pouvoir à Monsieur Michel MATTLE  
Monsieur Christophe CORBET Excusé  
Madame Martine ROUZIER Excusé  
Madame Nathalie FERRER Excusée

Secrétaire de séance : Monsieur MOREAU a été élu Secrétaire de séance.

Lecture du dernier P.V. : Le procès verbal de la réunion du 26 mars 2009 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'étant faite.

## 1/ AFFAIRES FINANCIERES

**✓ Vote des subventions aux associations**

Les subventions suivantes ont été votées pour 2009 :

ASSOCIATIONS	BP 09
Coopérative Maternelle	900.00
Coopérative Maternelle - Classe Découverte	800.00
Coopérative élémentaire	1500.00
Coopérative Primaire.- Classe De neige (30% de la part familles)	1584.00
Coopérative reversement subvention CG classe découverte	800.00
INTERLUDE	4 943.00
A.C. (UNC) 300 + 800 pour les colis de Noël	1 100.00
A.D.A.S.O.C	1 500.00
Allo Nounou ici Bébé	200.00
Club de la Bonne Entente	900.00
Elan Gymnique	400.00
Football club villages	1 500.00
Hockey club	800.00
Passion Sport Nature	400.00
Pétanque préautaise	300.00
Opération Ticket sports	3 000.00
A.I.P.A. (montant estimé)	1 000.00
A.D.M.R. Fougères	350.00
A.R.E.H.N.(agence rég.environnement)	80.00
Mission locale pour l'insertion	1 772.28

## **✓ DMB 1 – Budget annexe de la zone d'activités**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité la DMB N°1 sur le budget annexe de la zone d'activités, consistant à intégrer les résultats excédentaires de 2008.

	Dépenses	Recettes
001		+ 34 594.00 €

## **✓ DMB 1 – Budget communal**

Monsieur le Maire expose les réajustements nécessaires de plusieurs comptes au vu notamment d'éléments nouveaux: projet d'école numérique rurale, des besoins d'achat en mobilier et équipements divers pour le stade, des besoins en matériel pour l'opération « ticket sport », des achats d'équipement pour le badminton à la place d'une subvention.

De plus, une sur consommation d'eau est à régler suite à une fuite ainsi que les frais d'expert judiciaire pour le tennis couvert.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la décision modificative n°1 pour l'exercice 2009 sur le budget communal qui s'établit de la manière suivante :

### **Section investissement**

<b><u>Compte</u></b>	<b><u>Objet</u></b>	<b><u>Dépenses</u></b>	<b><u>Recettes</u></b>
10 222	FCTVA		11 400
2183-1014	Matériel informatique projet classe numérique	16 800	
2188-1014	Equipements badminton et ticket sport	1 600	
1323-1016	Subvention département pour zone d'activités		- 19 500
2184-1017	Mobilier bureau stade	2 500	
2188-1017	Equipements stade	2 500	
238-1017	Eclairage parking stade	-5000	
2313-1019	Coût expertise toiture tennis couvert	3 500	
1342-1014	Subvention Etat projet classe numérique		9 000
021	Virement de la section de fonctionnement		21 000
<b>TOTAL</b>		<b>21 900</b>	<b>21 900</b>

### **Section Fonctionnement**

<b><u>Compte</u></b>	<b><u>Objet</u></b>	<b><u>Dépenses</u></b>	<b><u>Recettes</u></b>
60611	Dépenses eau	5 000	
023	Virement à la section investissement	21 000	

Ces dépenses supplémentaires sont couvertes par l'excédent de la section.

## **2 / AFFAIRES SCOLAIRES**

### **✓ Classe numérique rurale**

Monsieur Le Maire présente le projet d'école numérique : dans le cadre du plan de relance de l'Etat, il est proposé aux communes de moins de 2000 habitants de bénéficier pour celles qui seront retenues de bénéficier d'une aide de 9 000€ HT pour équiper une classe en matériel numérique (PC portable, tableau numérique, vidéo projecteur....). Il faut que le projet soit déposé de concert avec les enseignants de l'école. En accord avec M.Weiller, la commune a déposé une intention de candidature le 4 mai dernier. La décision est à prendre très vite car seules 128 écoles en Seine Maritime pourront en bénéficier en fonction de l'ordre d'arrivée des candidatures.

A l'unanimité, Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à finaliser la demande et à faire acte de candidature définitif. Il a été inscrit au BP 2009 (DMB N°1) une somme de 16 800 €, qui devrait couvrir le montant correspondant à ces achats.

## **3 / TERRAIN MULTI SPORTS ( EQUIPEMENT FRONTONS)**

### **✓ Choix du prestataire**

L'entreprise 3R FACTORY présente la meilleure offre. Le conseil municipal décide de retenir cette entreprise pour l'équipement communal et autorise Monsieur Le Maire à déposer une demande de subvention

auprès de la Direction des Sports du Département de la Seine Maritime, avec dérogation pour entreprendre les travaux avant l'arrêté de subvention, de façon que cet équipement puisse être installé que le Skate Park..

#### **4/ ZONE D'ACTIVITES**

##### **✓ Point sur l'extension**

Un bilan financier de l'opération à ce jour est présenté au Conseil. Monsieur le Maire a déposé un dossier de subvention auprès du Département, suivant les nouvelles procédures. Il devrait rester à la charge de la commune 20% du déficit de l'opération. Une étude complémentaire sur la gestion des eaux sera à mener, afin de pouvoir obtenir le permis de lotir et vendre le reste du terrain.

#### **5 / TRAVAUX EGLISE**

##### **✓ Point sur les études**

Monsieur le Maire rappelle qu'un montant de 140 000€ HT de travaux a été inscrit au BP 2009. Afin d'obtenir une subvention du Département de la Seine Maritime, il faut retenir un maître d'œuvre pour coordonner les travaux. Le Conseil Municipal approuve le choix de Mme CARON.

#### **6 / TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAIRIE**

##### **✓ Information sur l'avancement des études**

Il a été procédé au choix d'un programmiste, en la personne de Monsieur FRANZON. Une première réunion de travail aura lieu le vendredi 15 mai 2009.

Par ailleurs, une consultation de plusieurs bureaux d'études a été lancée afin de lever le périmètre de protection de Marnière concernant la mairie. L'entreprise FOND OUEST a été retenue. Soixante dix forages seront nécessaires pour lever l'indice

Monsieur Le Maire est autorisé par le conseil municipal unanime à demander une subvention, avec dérogation, auprès des services du Département, dans la mesure où le périmètre touche un bâtiment public recevant du public.

##### **✓ Location d'un local de stockage**

Afin de pouvoir démolir les anciennes salles de classe situées à l'arrière de la mairie pour permettre les investigations liées au périmètre de marnières et ensuite réaliser l'extension, la commune a recherché un local de stockage. Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord et autorise Monsieur Le Maire à signer une convention de location avec Monsieur PLANTEROSE.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

##### **✓ Création d'un poste d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe en remplacement d'un poste d'Adjoint Technique de seconde classe**

Monsieur Grégory CANTREL, actuellement Adjoint Technique de seconde classe a été reçu au concours d'Adjoint Technique de première classe. Aussi, afin de le nommer à ce nouveau grade, sur proposition de Monsieur Le Maire, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe et de supprimer celui de 2<sup>ème</sup> classe.

#### **8 / VOIRIE**

##### **✓ Instauration de la PVR (participation voirie réseaux) sur la Route de Roncherolles.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les communes sont tenues de financer à hauteur de 60% les extensions de réseaux lorsqu'elles sont nécessaires. Afin de ne pas imputer le budget communal, cette participation peut être récupérée auprès du bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme, pour laquelle l'extension de réseaux est nécessaire, via la PVR.

Le Conseil Municipal est favorable à l'application de la PVR sur la route de Roncherolles pour les réseaux électriques, ainsi que sur la route d'Isneauville, où une extension des réseaux d'eau et d'électricité sera nécessaire. Il restera à définir le montant de la PVR, qui se calcule au m<sup>2</sup>, à partir du coût des travaux.

### ✓ **Activités jeunesse : Subvention- Fréquentation des minis camps**

Une subvention a été obtenue du Département au titre du fonctionnement des accueils collectifs à caractère éducatif des mineurs – 3 811€ (centre de loisirs été et petites vacances)

L'aide de la CAF (prestation ordinaire de service) devrait diminuer de 20% en 2010.

La fréquentation des mini-camps pose problème. Il y a peu d'inscrits pour les camps de cet été, en particulier celui du mois d'août, dont la question de son maintien se pose.

### ✓ **Mission locale pour l'insertion**

Monsieur MOREAU est désigné comme représentant pour la commune

### ✓ **Diverses infos**

- Rôle des correspondants défense / soutien de la préfecture
- Réunion organisée par le Département sur les écoles de musique : Madame CHOUBRAC fait un compte rendu de la réunion. Il s'avère que le prix demandé aux familles par Interlude est un peu en dessous de la moyenne

### ✓ **SPANC**

Le service mis en place par la Communauté de Communes fonctionne bien. Une seconde tranche de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif non conformes va se réaliser, au profit des habitants volontaires. En 2009, 12 familles de Préaux vont bénéficier de cette aide pour la mise aux normes de leurs installations. La subvention s'élève à 80% pour les études et il y a également une aide pour les travaux.

### ✓ **Chemins de randonnées**

La commune a, dans le passé, inscrit un certain nombre de chemins au plan pédestre départemental, ce qui permet de les sauvegarder. Dorénavant, ce plan n'est plus sous l'égide du Comité Départemental du Tourisme. Le Département en a repris la gestion, dans un cadre plus large : le PDESI

Il convient de délibérer à nouveau dans un proche avenir, pour inscrire les chemins dans ce nouveau plan. Monsieur le Maire propose de profiter de l'occasion pour, avant de délibérer à nouveau, refaire un point et éventuellement inscrire de nouveaux chemins.

### ✓ **Réunions**

Un bref compte rendu est fait pour les réunions suivantes :

- Agence d'urbanisme Rouen / Elbeuf et pays entre Seine et Bray:
- Contournement Est (charte d'accompagnement)
- Pays entre Seine et Bray : Urbanisation et mise en place des études pour le SCOT
- Pays entre Seine et Bray : site internet et tourisme
- Compte rendu réunion intercommunale CCAS à Roncherolles sur le Vivier
- Réunion inter- bibliothèques
- Réunion du conseil syndical du SIERG (Budget)

**La séance est levée à 22h50**